

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

États financiers annuels – 2024

Au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date



NEXTEDGE
CAPITAL

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....2

Rapport de l'auditeur indépendant3

États de la situation financière.....6

États du résultat global7

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables8

Tableaux des flux de trésorerie9

Annexe du portefeuille10

Notes annexes13

Renseignements généraux.....28

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire ») est responsable des états financiers de Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund (le « Fonds ») et de toute information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp., à titre de gestionnaire et de fiduciaire. Ils ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôles internes afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôles internes permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt de ses porteurs de parts.

Respectueusement,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

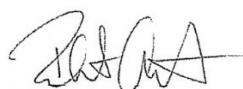
Le 31 mars 2025

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

États de la situation financière

Aux 31 décembre	Notes	2024	2023
ACTIF			
Actifs courants			
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	5, 6	3 084 065	4 970 315
Débiteurs relatifs aux placements vendus		5 056	38 402
Intérêts à recevoir et autres créances		—	2 406
Dividendes à recevoir		—	973
Total de l'actif		3 089 121	5 012 096
PASSIF			
Passifs courants			
Placements vendus à découvert	5, 6	12 910	438 480
Découvert bancaire		336 233	359 194
Frais d'administration à payer		75 992	—
Dividendes à payer sur les passifs financiers vendus à découvert		—	2 194
Frais de gestion à payer	9, 10	5 444	21 890
Taxe de vente harmonisée à payer		6 736	2 297
Montant à payer pour l'achat de placements		6 960	—
Total du passif		444 275	824 055
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 644 846	4 188 041
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		375 690	676 336
Catégorie F		1 220 197	2 241 608
Catégorie I		1 048 959	1 270 097
		2 644 846	4 188 041
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A	7	54 503	102 029
Catégorie F	7	170 842	329 210
Catégorie I	7	143 016	184 397
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		6,89	6,63
Catégorie F		7,14	6,81
Catégorie I		7,33	6,89

Approuvé par Next Edge Capital Corp.,



Robert Anton
Président



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre	Notes	2024	2023
Produits			
Produits d'intérêts aux fins de distribution		18 298	33 165
Dividendes		68 081	115 900
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		(1 650)	23 704
Charges au titre des passifs financiers vendus à découvert		(4 811)	(25 224)
Charges au titre des dividendes sur les passifs financiers vendus à découvert		(291)	(29 848)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(1 048 696)	(197 249)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements	6	1 418 322	(877 940)
Profit net (perte nette) sur les placements		364 524	(1 130 261)
Total (de la perte) des produits		449 253	(957 492)
Charges			
Frais d'administration		60 284	86 758
Coûts de transaction		31 881	59 098
Honoraires d'audit		123 919	57 156
Frais de gestion	9, 10	26 290	50 876
Charges d'intérêts		32 220	45 829
Honoraires juridiques		31 531	39 585
Honoraires du comité d'examen indépendant		14 426	18 747
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		1 228	6 371
Taxe de vente harmonisée		22 865	5 380
Droits de garde		4 618	4 579
		349 262	374 379
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire	10	(5 000)	(213 342)
Total des charges		344 262	161 037
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		104 991	(1 118 529)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		5 075	(183 692)
Catégorie F		35 241	(662 914)
Catégorie I		64 675	(271 923)
		104 991	(1 118 529)
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		79 268	113 358
Catégorie F		230 515	414 677
Catégorie I		165 237	180 309
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		0,06	(1,62)
Catégorie F		0,15	(1,60)
Catégorie I		0,39	(1,51)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
<u>Catégorie A</u>		
Au début de l'exercice	676 336	969 720
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 075	(183 692)
Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts	5 000	13 794
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(310 721)	(123 486)
À la fin de l'exercice	375 690	676 336
<u>Catégorie F</u>		
Au début de l'exercice	2 241 608	3 669 623
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	35 241	(662 914)
Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts	111 782	668 144
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 168 434)	(1 433 245)
À la fin de l'exercice	1 220 197	2 241 608
<u>Catégorie I</u>		
Au début de l'exercice	1 270 097	1 489 013
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	64 675	(271 923)
Produit et contrepartie reçus au titre de l'émission de parts	19 200	193 362
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(305 013)	(140 355)
À la fin de l'exercice	1 048 959	1 270 097

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	104 991	(1 118 529)
Ajustements de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	6 751 627	16 236 357
Achat de placements	(4 881 015)	(15 251 060)
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 650	(23 704)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	(1 418 322)	877 940
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements	1 048 696	197 249
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir et autres créances	2 406	(68)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	973	11 477
Augmentation (diminution) des dividendes à payer sur les passifs financiers vendus à découvert	(2 194)	(81)
Augmentation (diminution) des autres créiteurs et des charges à payer	63 985	9 396
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 672 797	938 977
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	135 982	881 152
Montant versé au rachat de parts rachetables	(1 784 168)	(1 697 086)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 648 186)	(815 934)
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 650)	23 704
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	22 961	146 747
Découvert bancaire au début de l'exercice	(359 194)	(505 941)
Découvert bancaire à la fin de l'exercice	(336 233)	(359 194)
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	20 704	33 097
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	69 054	127 377

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (116,6 %)		
	Actions canadiennes (96,7 %)		
	Énergie (29,0 %)		
104 167	Coelacanth Energy Inc., bons de souscription, 30 juin 2025 – prix d'exercice de 1,05 \$	–	–
59 700	F3 Uranium Corp.	14 520	14 328
59 450	F3 Uranium Corp., bons de souscription, 23 mai 2026 – prix d'exercice de 0,56 \$	–	–
62 500	F3 Uranium Corp., bons de souscription, 31 octobre 2026 – prix d'exercice de 0,40 \$	–	–
45 000	GoviEx Uranium Inc., bons de souscription, 22 décembre 2026 – prix d'exercice de 0,25 \$	–	–
228 600	GoviEx Uranium Inc., bons de souscription, 11 mai 2025 – prix d'exercice de 0,25 \$	–	–
114 300	GoviEx Uranium Inc., bons de souscription, 11 mai 2025 – prix d'exercice de 0,25 \$	–	–
943	IsoEnergy Ltd.	2 902	2 442
100 000	Saturn Oil & Gas Inc.	274 357	216 000
219 500	Southern Energy Corp.	57 070	29 633
50 000	Spartan Delta Corp.	192 445	172 500
5 000	Tourmaline Oil Corp.	292 925	332 600
	Total – Énergie	834 219	767 503
	Matières (67,7 %)		
325 566	Americas Gold & Silver Corp.	151 816	182 317
925 000	Americas Gold & Silver Corp., bons de souscription, 27 mars 2027 – prix d'exercice de 0,40 \$	–	148 000
504 100	Asante Gold Corp.	716 642	529 305
48 100	Atex Resources Inc.	50 036	68 783
113 500	Atlas Salt Inc.	188 619	70 370
25 000	Atlas Salt Inc., bons de souscription, 19 janvier 2025 – prix d'exercice de 2,40 \$	–	–
23 000	Brunswick Exploration Inc., bons de souscription, 22 décembre 2025 – prix d'exercice de 0,75 \$	–	–
49 800	Cassiar Gold Corp., bons de souscription, 4 mai 2025 – prix d'exercice de 0,70 \$	–	–
5 000	Cerro de Pasco Resources Inc.	1 460	1 450
23 900	Collective Mining Ltd.	103 231	142 683
82 900	Critical Elements Lithium Corp.	123 469	33 160
250 000	Emerita Resources Corp., bons de souscription, 13 juin 2026 – prix d'exercice de 0,60 \$	–	150 000
35 400	Freemgold Venture Ltd., bons de souscription, 26 mars 2026 – prix d'exercice de 0,52 \$	–	7 080
325 000	Heliostar Metals Ltd., bons de souscription, 10 janvier 2025 – prix d'exercice de 0,70 \$	–	–
498 700	Iberamerican Lithium Inc., placement privé	124 499	22 442
500 000	Iberamerican Lithium Inc., bons de souscription, 1 ^{er} septembre 2026 – prix d'exercice de 0,40 \$	–	2 500

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Annexe du portefeuille (suite)

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
318 900	Kobo Resources Inc., placement privé	102 623	102 048
45 000	Kobo Resources Inc., bons de souscription, 22 décembre 2025 – prix d'exercice de 0,40 \$	–	–
113 150	Kobo Resources Inc., bons de souscription, 30 mai 2026 – prix d'exercice de 0,55 \$	–	–
57 400	Largo Physical Vanadium Corp.	114 691	51 086
30 400	Neo Performance Materials Inc.	292 191	242 896
122 600	Omai Gold Mines Corp.	22 313	29 424
70	Premier American Uranium Inc.	–	101
60 000	Reyna Silver Corp., bons de souscription, 13 février 2026 – prix d'exercice de 0,40 \$	–	–
291 000	Silver Mountain Resources Inc., bons de souscription, 24 avril 2028 – prix d'exercice de 0,135 \$	8 729	7 275
45 600	Silver Mountain Resources Inc., bons de souscription, 27 février 2026 – prix d'exercice de 0,45 \$	–	228
47 551	Triple Point Resources Ltd.	–	–
	Total – Matières	2 000 319	1 791 148
	Total des actions canadiennes	2 834 538	2 558 651
	Obligations canadiennes (1,8%)		
33 399	Aris Gold Corp., 26 août 2027	42 203	46 703
	Total – Obligations canadiennes	42 203	46 703
	Total des actions et obligations canadiennes	2 876 741	2 605 354
	Actions étrangères (18,1 %)		
	Matières (18,1 %)		
145 500	Alphamin Resources Corp.	153 255	155 685
134 000	FireFly Metals Ltd.	84 503	110 373
40 000	Horizonte Minerals PLC	96 000	200
55 976	Piedmont Lithium Inc.	8 536	7 227
230 000	Predictive Discovery Ltd	39 146	47 106
1 000 000	Sayona Mining Ltd.	29 046	24 043
599 500	SolGold PLC	168 735	77 935
547 100	Talon Metals Corp.	316 476	49 239
30 400	Turaco Gold Ltd.	8 659	6 903
	Total – Matières	904 356	478 711
	Total des actions étrangères	904 356	478 711
	Total des actions et obligations	3 781 097	3 084 065
	Total des positions acheteur	3 781 097	3 084 065

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions vendeur (0,0 %)		
	Actions canadiennes (-0,5 %)		
	Biens d'équipement (-0,0 %)		
(2 460)	F4 Uranium Corp.	—	—
	Total – Biens d'équipement	—	—
	Matières (-0,5 %)		
(1 000)	Wesdome Gold Mines Ltd.	(9 990)	(12 910)
	Total – Matières	(9 990)	(12 910)
	Total des positions vendeur	(9 990)	(12 910)
	Coûts de transaction	(9 965)	
	Total du portefeuille de placements et des options (116,1 %)	3 761 142	3 071 155
	Trésorerie (-12,7 %)		(336 233)
	Autres actifs, déduction faite des passifs (-3,4 %)		(90 076)
	Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)		2 644 846

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province de l'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 16 juillet 2021. Le Fonds est divisé en parts de participation (« parts ») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte trois catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Le Fonds cherche à générer une croissance du capital à long terme en investissant de façon opportuniste principalement dans les titres de participation de sociétés engagées dans le secteur des marchandises et des ressources naturelles de même que de sociétés qui tirent parti des innovations technologiques qui touchent le secteur des matières. Le Fonds peut effectuer des placements à l'échelle mondiale.

Le Fonds peut bénéficier d'un effet de levier financier par l'intermédiaire d'emprunts de capitaux, de ventes à découvert et d'instruments dérivés. Dans la mesure où ils sont utilisés, le montant global des emprunts de capitaux et de la valeur marchande des titres vendus à découvert ne doit pas dépasser 50 % de la valeur liquidative du Fonds, et le montant global des emprunts de capitaux, de la valeur marchande des titres vendus à découvert et du montant notionnel des instruments dérivés utilisés à d'autres fins qu'à des fins de couverture ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a commencé à investir en fonction de son objectif de placement le 2 novembre 2021, Delbrook Capital Advisors Inc. (le « sous-conseiller ») agissant à titre de sous-conseiller du Fonds.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le « gestionnaire »). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est Fiducie RBC Services aux investisseurs. Le siège social du Fonds est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4, Canada.

Les états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 31 mars 2025.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les Normes IFRS de comptabilité, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Classement et évaluation

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Selon cette norme, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il applique pour gérer ces actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et son rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'il utilise pour évaluer le rendement et prendre des décisions. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la JVRN.

Plus spécifiquement, les placements, les actifs et passifs dérivés et les ventes à découvert, le cas échéant, du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement inscrits à leur juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN s'approche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, toutes les créances doivent être réglées dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences significatives sur les états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une « date d'évaluation ») à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » dans les états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en bourse est établie au moyen du modèle de Black-Scholes.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative évaluée à la date d'évaluation est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux fins des états financiers selon les Normes IFRS de comptabilité est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts aux fins de distribution sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Le revenu de dividendes est présenté avant les retenues d'impôt à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Les « produits d'intérêts aux fins de distribution » qui figurent dans les états du résultat global correspondent au versement d'intérêts reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'un exercice à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds, sont imputés au résultat net de l'exercice.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets », et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la JVRN sont présentés sous les postes « Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global.

Trésorerie et découvert bancaire

La trésorerie et le découvert bancaire se composent de dépôts ou de découverts sur des comptes bancaires, respectivement, auprès d'institutions financières.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de l'exercice.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables à chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est un fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « loi de l'impôt »). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 8.

4. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18 Présentation et informations à fournir

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme vise à améliorer la compatibilité et la transparence des états financiers au moyen d'un état du résultat global plus structuré. Le classement des produits et des charges du Fonds devrait être touché par ces changements, particulièrement la catégorie « exploitation ». Le gestionnaire évalue activement les répercussions d'IFRS 18 ainsi que son incidence sur les états financiers du Fonds et les informations à fournir.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données d'entrée observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé.

Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les activités du Fonds l'exposent à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change et l'autre risque de prix). Elles sont également exposées au risque lié au secteur des marchandises, au risque lié aux emprunts, au risque de contrepartie, au risque lié à la cybersécurité, au risque lié aux instruments dérivés, au risque lié aux titres de participation, au risque lié au partage de renseignements fiscaux, au risque lié aux lois et aux litiges, au risque de levier financier, au risque lié aux catégories multiples, au risque lié aux options, au risque lié à la volatilité des cours, au risque lié aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres et au risque lié aux prêts de titres, au risque lié au secteur, au risque lié aux ventes à découvert, au risque lié aux marchés boursiers, au risque lié aux porteurs de titres importants et au risque fiscal.

Le Fonds peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture ou à d'autres fins, conformément à son objectif de placement et en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Le Fonds peut recourir à la couverture du risque de change pour minimiser le risque de change associé à la détention de titres étrangers. Le Fonds peut notamment recourir aux dérivés suivants : des options non négociées en Bourse, des contrats à terme, des contrats à terme standardisés et des swaps. Le Fonds peut également vendre à découvert certains titres conformément au Règlement 81-102. Les ventes à découvert seront effectuées de façon sélective et en fonction des circonstances. Pour ce faire, le Fonds emprunte les titres qu'il vend à découvert, et est dans l'obligation de rendre les titres empruntés au prêteur à une date ultérieure. Le Fonds est tenu de verser au prêteur toute distribution déclarée sur les titres empruntés, ainsi que les frais d'emprunt des titres. Pour rendre les titres empruntés, le Fonds achète les mêmes titres à une date ultérieure, ce qui génère en général un profit sur la vente à découvert pour le Fonds si le cours des titres a diminué à cette date. Les activités de vente à découvert du Fonds sont soumises aux restrictions prévues dans le Règlement 81-102 (et aux exigences qui visent les fonds communs de placement alternatifs).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, de mise en pension de titres et de prise en pension de titres pour générer des rendements supplémentaires, sous réserve, dans chaque cas, de restrictions au moins aussi rigoureuses que celles qui sont exigées par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les titres de participation de sociétés qui bénéficieront de la hausse des prix des marchandises et de la construction d'infrastructures, le Fonds est exposé aux risques propres au secteur des marchandises, lequel est présenté ci-après. Veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille du Fonds peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	2024	2023
Actions canadiennes	96,2 %	93,0 %
Actions internationales	17,8 %	11,3 %
Obligations canadiennes	1,8 %	3,9 %
Actions américaines	0,3 %	–
Total des placements	116,1 %	108,2 %
Trésorerie	(12,7) %	(8,6) %
Autres actifs (passifs) nets	(3,4) %	0,4 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	2024	2023
Matières	85,3 %	84,0 %
Énergie	29,0 %	32,3 %
Obligations canadiennes	1,8 %	–
Fonds négociés en bourse	–	(8,1) %
Total des placements	116,1 %	108,2 %
Trésorerie	(12,7) %	(8,6) %
Autres actifs (passifs) nets	(3,4) %	0,4 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	2024	2023
Canada	98,0 %	96,9 %
International	17,8 %	11,3 %
États-Unis	0,3 %	–
Total des placements	116,1 %	108,2 %
Trésorerie	(12,7) %	(8,6) %
Autres actifs (passifs) nets	(3,4) %	0,4 %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la notation de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'annexe du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Au 31 décembre 2024, le Fonds était exposé à un (2023 – deux) instrument d'emprunt, soit une obligation non notée, totalisant 46 703 \$ (2023 – 161 771 \$).

La contrepartie à toutes les opérations sur options du Fonds est la Banque Canadienne Impériale de Commerce, dont la dette à court terme a obtenu la notation de A-1 de S&P.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des actifs et les flux de trésorerie futurs. Au 31 décembre 2024, le Fonds était exposé à un (2023 – deux) instrument d'emprunt totalisant 46 703 \$ (2023 – 161 771 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en trésorerie chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2024

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Dette bancaire	336 233	–	336 233
Passifs financiers à la JVRN	12 910	–	12 910
Frais d'administration à payer	–	75 992	75 992
Frais de gestion à payer	–	5 444	5 444
TVH à payer	–	6 736	6 736
Montant à payer pour l'achat de placements	6 960	–	6 960
	356 103	88 172	444 275

31 décembre 2023

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Passifs financiers à la JVRN	438 480	–	438 480
Dette bancaire	359 194	–	359 194
Dividendes à payer sur les passifs financiers vendus à découvert	–	2 194	2 194
Frais de gestion à payer	–	21 890	21 890
Taxe de vente harmonisée à payer	–	2 297	2 297
	797 674	26 381	824 055

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les risques qui suivent comprennent des analyses de sensibilité qui montrent l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. En pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds négociés en bourse libellés en devises comme couvertures pour réduire le risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds avait une exposition importante en dollars canadiens aux 31 décembre 2024 et 2023. Ils indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

31 décembre 2024			Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Monnaie	Monétaire	Non-monétaire	Total	Monétaire	Non-monétaire	Total		
Dollar américain	(15 172)	46 703	31 531	(759)	2 335	1 576		
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,6) %	1,8 %	1,2 %	–	0,1 %	0,1 %		
Dollar australien	(52 460)	200 708	148 248	(2 623)	10 035	7 412		
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2,0) %	7,6 %	5,6 %	(0,1) %	0,4 %	0,3 %		
Livre sterling	1 252	–	1 252	63	–	63		
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–		
Euro	(44)	–	(44)	(2)	–	(2)		
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–		

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

31 décembre 2023

Monnaie	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire	Non-monétaire	Total	Monétaire	Non-monétaire	Total
Dollar américain	17 553	61 292	78 845	878	3 065	3 943
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,4 %	1,5 %	1,9 %	–	0,1 %	0,1 %
Dollar australien	53 200	87 211	140 411	2 660	4 361	7 021
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,3 %	2,1 %	3,4 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Livre sterling	1 121	–	1 121	56	–	56
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–
Euro	(43)	–	(43)	(2)	–	(2)
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'annexe du portefeuille. La sensibilité du Fonds par rapport à l'indice de référence n'est pas incluse dans les présentes, car, du point de vue statistique, la période de négociation n'est pas assez longue pour permettre d'établir une corrélation significative entre le rendement du portefeuille de placements du Fonds et l'indice de référence pertinent.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie des justes valeurs. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

- Niveau 1 – les données d'entrée sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.
- Niveau 2 – les données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.
- Niveau 3 – une ou plusieurs données d'entrée importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions – position acheteur	2 621 753	415 409	200	3 037 362
Actions – position vendeur	(12 910)	–	–	(12 910)
Obligations – position acheteur	–	46 703	–	46 703
	2 608 843	462 112	200	3 071 155

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions – position acheteur	4 677 315	131 228	1	4 808 544
Actions – position vendeur	(438 480)	–	–	(438 480)
Obligations – position acheteur	–	161 771	–	161 771
	4 238 835	292 999	1	4 531 835

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des intérêts et autres débiteurs, des montants à recevoir pour la vente de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le placement en actions dans Largo Physical Vanadium Corp. a été transféré du niveau 3 au niveau 1 puisque les actions de la société ont commencé à être négociées en bourse en 2023.

Un montant de 49 239 \$ a été transféré du niveau 1 au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (2023 – néant), et un montant de 102 048 \$ a été transféré du niveau 2 au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (2023 – néant). Ces transferts ont eu lieu en raison du volume des transactions de chaque titre.

Les placements classés au niveau 3 sont évalués à la juste valeur sur la base de données d'entrée non observables et d'hypothèses qui peuvent porter sur les écarts de taux, les multiples sectoriels et les taux d'actualisation. La direction juge que de remplacer ces données d'entrée par d'autres données raisonnablement possibles n'aurait pas d'incidence importante sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023.

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

	Actions – position acheteur	Obligations – position acheteur
Solde au début	1	–
Transfert hors du niveau	(17 300)	–
Variation nette de la juste valeur de la plus-value (moins-value) réalisée	17 499	–
Solde à la fin	200	–

Le tableau qui suit présente les variations des placements de niveau 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

	Actions – position acheteur	Obligations – position acheteur
Solde au début	200 000	67 702
Ventes	–	(63 540)
Transfert hors du niveau	(200 000)	–
Variation nette de la juste valeur de la plus-value (moins-value) réalisée	1	(4 162)
Solde à la fin	1	–

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

7. PARTS RACHETABLES

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds offrait trois catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F et les parts de catégorie I. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 pour chaque catégorie est présenté dans les tableaux suivants :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2024	2023
Catégorie A		
Solde au début	102 029	117 609
Parts émises en contrepartie	720	1 534
Parts rachetées	(48 246)	(17 114)
Solde à la fin	54 503	102 029
Catégorie F		
Solde au début	329 210	437 983
Parts émises en contrepartie	17 841	86 879
Parts rachetées	(176 209)	(195 652)
Solde à la fin	170 842	329 210
Catégorie I		
Solde au début	184 397	177 650
Parts émises en contrepartie	3 014	23 808
Parts rachetées	(44 395)	(17 061)
Solde à la fin	143 016	184 397

Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté comme l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. En tant que capacité à émettre et à racheter des parts rachetables, celui-ci peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans son prospectus simplifié.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus simplifié;
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées;
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

8. IMPÔT SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement », au sens donné à ce terme par la loi de l'impôt, et a choisi, aux termes de la loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en trésorerie ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds a l'intention de distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la loi de l'impôt, le Fonds aura le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le « remboursement au titre des gains en capital »). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un capital de 571 480 \$ (2023 – 190 172 \$) et des pertes autres qu'en capital de 206 425 \$ (2023 – 25 237 \$) aux fins fiscales.

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de gestion annuels (% de la valeur liquidative de la catégorie du Fonds)	
Catégorie	Frais de gestion^{1, 2}
Parts de catégorie A	2,00 %
Parts de catégorie F	1,00 %
Parts de catégorie I	Frais de gestion négociés directement versés au gestionnaire (jusqu'à un maximum de 1,00 %)

1. Majorés de la TVH applicable.

2. À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion renoncer à une partie des frais de gestion, ce qui donne lieu à une réduction des frais de gestion imputés. S'il renonce à une partie des frais de gestion, le gestionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette renonciation en tout temps et sans préavis aux porteurs de parts ni consentement de ceux-ci.

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les « frais de gestion ») à un taux annuel maximal i) de 2,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) de 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iii) d'une tranche négociée de la valeur liquidative (jusqu'à concurrence de 1,00 %), calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion aux fins du paiement des commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits au placement des parts du Fonds.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation. Ces charges incluent, mais sans s'y limiter, les courtages, les taxes, les honoraires d'audit, les honoraires d'avocat, les frais de garde, la rémunération de l'agent des transferts et de l'agent chargé de la tenue des registres, les honoraires du fiduciaire et les frais de dépôt, les charges d'intérêts, les frais d'administration, les frais de participation des organismes de réglementation, les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports financiers ou aux autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi qu'aux prospectus.

Le président du comité d'examen indépendant touche actuellement une rétribution annuelle de 12 000 \$, et les autres membres du comité d'examen indépendant touchent actuellement une rétribution annuelle de 9 000 \$, majorée du remboursement de leurs frais. La rétribution et les frais des membres du comité d'examen indépendant seront réglés par le gestionnaire des Fonds au prorata en fonction du temps qui a été consacré aux activités de chaque Fonds.

À son gré, le gestionnaire peut à l'occasion payer la totalité ou une partie des frais supplémentaires qui seraient autrement payables par le Fonds. Se reporter à la note 10.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Honoraires liés au rendement

Le Fonds versera au gestionnaire des honoraires liés au rendement pour chaque trimestre du Fonds correspondant à 20 % de l'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, cumulée quotidiennement, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) où les honoraires liés au rendement ont été versés, pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre antérieur au cours duquel les honoraires liés au rendement ont été versés, et à condition que le cumul annuel de l'augmentation en pourcentage annualisé de la valeur liquidative par part du Fonds soit supérieur au taux de rendement minimal de 6 %.

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et honoraires liés au rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9). Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est élevé à 26 290 \$ (2023 – 50 876 \$) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 5 444 \$ au 31 décembre 2024 (2023 – 21 890 \$) sont présentés dans les états de la situation financière.

Le total des honoraires liés au rendement pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 a été de néant (2023 – néant) et est présenté dans les états du résultat global, et des honoraires de performance à payer au gestionnaire de néant au 31 décembre 2024 (2023 – néant) sont présentés dans les états de la situation financière.

b) Charges d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a absorbé des charges de 5 000 \$ (2023 – 213 342 \$) présentées dans les états du résultat global. Le gestionnaire absorbe les charges à sa seule discrétion et peut cesser d'absorber les charges en tout temps.

c) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 est de 14 426 \$ (2023 – 18 747 \$).

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Notes annexes (suite)

11. TENSIONS MONDIALES

Les conflits militaires en cours dans le monde ont continué d'avoir des répercussions négatives sur les marchés des capitaux et les économies à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, incluant notamment une volatilité importante sur les marchés, des pressions inflationnistes, l'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, des tensions sur les marchés des marchandises, la volatilité des taux de change et la perturbation des activités commerciales. Dans le contexte actuel d'incertitude accrue et de volatilité sur les marchés, le gestionnaire continue de surveiller de près son incidence sur l'exposition au risque du Fonds.

Next Edge Strategic Metals and Commodities Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
18 King Street East, Suite 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : (416) 775-3600
Télécopieur : (416) 775-3601
Sans frais : 1 (877) 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

COURTIER

Marchés des capitaux CIBC – Courtage de premier ordre
161 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2S8

www.cibccm.com

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

www.deloitte.ca

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
333 Bay Street, Suite 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

SOUS-CONSEILLER

Delbrook Capital Advisors Inc.
Suite 1500 – 1199 West Hastings Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6E 3T5

<https://delbrookcapital.com>

Next Edge Capital Corp.
18 King Street East, Suite 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgcapital.com